

Monsieur Michel Duby
Madame Annette Bordon
Conseillers municipaux/groupe citoyen du bon sens à Passy

Vendredi 23 Juin 2016

à

Monsieur le Maire

Objet : lettre ouverte et questions pour le conseil municipal du 30 juin 2016

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons une nouvelle fois à attirer votre attention sur le fonctionnement du restaurant scolaire du Plateau d'Assy.

Sa gestion a pendant très longtemps été lié à la vie de l'association des parents d'élèves, très active sur le haut de la commune, très impliquée dans l'organisation des activités périscolaires.

A plusieurs reprises, cette organisation originale a été contestée par plusieurs municipalités qui, sans fondement réel, craignaient en cas de problèmes sanitaires d'être mises en cause sur le plan juridique.

Alors que ce restaurant était contesté, une nouvelle municipalité dont j'étais le premier adjoint a été élue en 1995. Ce dossier, alors mal engagé était confié à Michel Denglos, adjoint aux affaires scolaires. Après plusieurs semaines de négociations, une solution était trouvée ; le cuisinier actuel, Rémi Klein, employé communal était mis à disposition de l'amicale qui put alors poursuivre son rôle de lien social essentiel dans une partie de la commune gravement touchée sur le plan économique.

Nous avons eu la chance de travailler avec un cuisinier exceptionnel, reconnu comme un « chef » et qui a su acquérir la confiance à la fois des familles, des enfants, des enseignants et des élus.

Malgré une nouvelle remise en cause par la précédente municipalité qui appréhendait un risque pour le maire en terme de responsabilité, le fonctionnement a été maintenu.

Rémi Klein a pu poursuivre ses commandes en direct en choisissant des produits locaux avec un souci constant d'éduquer au goût, en exigeant un comportement des élèves s'inscrivant dans la continuité du projet pédagogique de l'école.

Actuellement, la part de produits cuisinés non-consommés est de 2 grammes par élève ce qui est totalement dérisoire.

Pourriez-vous nous indiquer quelle est cette part dans les écoles du bas de la commune ?

Rémi Klein ayant décidé de changer de cadre de travail, pourriez-vous nous assurer de la pérennité du restaurant dans son fonctionnement actuel afin que la cuisine traditionnelle telle qu'elle est proposée aujourd'hui perdure ?

Pouvez-vous nous garantir que le nouveau cuisinier sera bien un employé communal choisi par une commission de recrutement indépendante et que sa mission s'inscrira dans la continuité d'un fonctionnement qui, à ce jour, donne satisfaction ?

Quelles modalités de concertation pensez-vous installer avec l'association de parents directement concernée ?

Avez-vous, par ailleurs, rencontré les agents qui travaillent dans ce restaurant scolaire et pouvez-vous nous assurer que leurs conditions de travail continuent à garantir un haut niveau de service dans cette structure publique, éducative ?

Nous nous permettons de vous rappeler qu'en 1995, l'examen sérieux du coût par rapport au service rendu en gestion directe avait permis de constater que celui-ci était inférieur à celui d'une délégation de service public. Actuellement, bien des communes font le choix de cette reprise en gestion directe moins coûteuse et qui produit un service de proximité de plus grande qualité. Ce choix nécessite, il est vrai, une véritable implication des élus dans le suivi de tels dossiers.

En vous remerciant de l'intérêt que vous ne manquerez pas d'apporter à ce courrier, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.